

Procès-verbal de la 35^e Assemblée des Délégués de Swiss Triathlon du 19 mars 2021 (en ligne)

18h00 Début de l'AD

1. Introduction

La 35^e Assemblée des délégués de Swiss Triathlon se déroule en ligne via Microsoft Teams Meeting en raison du règlement Covid-19 en vigueur.

Le directeur Mattia Gyöngy accueille les délégués connectés. Une traduction (D->F ou F->D) est disponible via une application. Les questions peuvent être posées en cliquant sur l'icône "lever la main". La parole sera donnée à chaque diapositive "Questions". Les délégués inscrits peuvent soumettre leur(s) vote(s) en utilisant un lien personnel envoyé par email. La procédure est expliquée à l'aide de quelques diapositives.

2. Constitution de l'Assemblée

Mattia Gyöngy constitue la 35^e Assemblée des délégués. Il note que tous les délais prévus par les articles 4.1, 4.3 et 4.4 des Statuts ont été respectés. Les documents ont été envoyés dans les délais (le 27.02.2021).

Les délégués inscrits peuvent soumettre leur(s) vote(s) en utilisant un lien personnel. Le quorum selon l'art. 4.7 est garanti. Un premier vote d'essai est effectué et réussi. Il n'y a pas d'objection à la constitution de l'Assemblée. L'AD est ainsi constituée.

3. Accueil

Le président Pascal Salamin souhaite la bienvenue aux délégués et aux membres d'honneur et remercie l'équipe pour la gestion de la crise du Corona.

4. Approbation de l'ordre du jour

Mattia Gyöngy explique brièvement les points de l'ordre du jour. Après le point 9 Finances, une courte pause est prévue.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité avec 74 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

5. Motion 5 / Vote du procès-verbal

La motion 5 selon le statut 2.9, point 4 concerne spécifiquement les droits des organisateurs. Les organisateurs sont donc exclus du vote sur ce point. La modification des statuts requiert les 2/3 des votes soumis.

Roland Schudel demande si les organisateurs des Regio League sont aussi considérés comme des organisateurs. Pascal Salamin répond à la question en disant que les organisateurs des Regio League, en majorité des clubs, ne sont pas actuellement considérés comme des organisateurs. Ce point sera discuté dans un avenir proche et ajusté si nécessaire.

La motion 5 est adoptée par 66 voix pour, 0 contre et 3 abstentions.

6. Nouvelle constitution de l'Assemblée

En conséquence, il y a une nouvelle constitution et une modification des votes de la motion 5. Le deuxième vote test est réussi. Le nombre de voix présentes est de 88 voix.

7. Approbation du procès-verbal de la 34^e AD (extraordinaire) du 13 novembre 2020

Il n'y a pas de question ni d'objection au procès-verbal de la 34^e AD du 13 novembre 2020.

Le procès-verbal 2020 est accepté avec 84 voix pour, 1 contre et 6 abstentions.

8. Vision 2024

Pascal Salamin explique la Vision 2024. La fédération a utilisé l'année Covid 19 pour développer la Vision Future et se réorganiser. Swiss Triathlon poursuit ses objectifs stratégiques dans le domaine des membres, des athlètes et des partenaires jusqu'à Paris 2024.

Les priorités stratégiques suivantes ont été identifiées pour 2021:

- Vision/Mission: Nouvelle Corporate Identity / Guidelines / Culture
- ONE TEAM: coopération plus forte entre le Team Sport et le Team Administration
- La structure des compétitions 2021 fait office d'année de test
- Plan de cycle olympique 2021-2024: Les secteurs de l'élite et de la relève seront revus et devront être améliorés.

Quelques objectifs pour 2024:

- Le Sport après les JO: Le Team Sport s'emploie à définir des résultats mesurables dans les secteurs de l'élite et de la relève.
- Membres: Nous aimerions atteindre le nombre de 10'000 membres et 40 organisateurs.
- Partenaires: Nous aimerions renforcer les partenariats avec des sponsors pour les compétitions et pour la fédération.

Pascal Salamin revient plus en détail sur la mission, la vision et les valeurs ci-dessous.

Mission : Chaque membre de notre communauté doit recevoir une offre appropriée. Vision : nous voulons toucher toutes les communautés, des athlètes amateurs aux athlètes élites. Valeurs : Nous nous comportons de manière respectueuse et chacun doit prendre plaisir à pratiquer son sport.

Cela conduit également à une nouvelle identité visuelle. Le site web est en cours de refonte et est actuellement en phase de test. Il montre un aperçu du site internet. Visuellement, il s'agit de faire passer le message de la diversité. Toute forme de compétition doit être soutenue. Une photo des collaborateurs de Swiss Triathlon qui mettent en œuvre ces objectifs est présentée.

Pascal Salamin montre les nouveaux logos des compétitions au moyen d'un organigramme. Il explique également le nouveau système de compétitions.

9. Approbation du rapport annuel 2020

Sport – Christoph Mauch

Christoph Mauch (Conseil d'administration, Sport) mentionne les chiffres les plus importants du département du sport. Comme peu d'événements ont eu lieu en 2020, il s'agit d'un rapport passablement court. Il est tout de même réjouissant que quelques compétitions pour les jeunes aient néanmoins pu être organisées. Les athlètes de la Regio Cup ont pour la plupart pu participer à quelques compétitions. Le point culminant a été de pouvoir organiser des championnats suisses de distance Super Sprint à Sursee en l'espace d'un mois.

Il y a également eu quelques courses internationales et Christoph Mauch souligne les résultats de Max Studer et Jolanda Annen à Hambourg. En interne, il y a eu un changement pour le poste de Responsable des sports de compétition : Tamara Mathis remplace désormais Marianne Rossi, qui travaille maintenant pour Swiss Olympic.

Duathlon – Stefan Ruf

Stefan Ruf (Duathlon) informe qu'ils ont pu mettre sur pied un championnat suisse de Duathlon en 2020 et que le Powerman a malheureusement été annulé. Le développement du Duathlon est en bonne voie grâce à Cameron Lamont, qui a été engagé en tant que nouveau responsable du Duathlon de compétition.

Technique – Stephan Kretschmer

La saison 2020 était également une année inhabituelle dans le domaine de la technique. Comme il y a eu peu de compétitions, les TO ont eu moins de missions. La réglementation qui stipule que chaque TO doit être présent sur au moins 3 compétitions a été levée pour 2020. Dans le domaine de la formation et de l'éducation, le développement est positif, puisque pour la première fois, une formation en ligne a été donnée pour les arbitres. Ce moyen de formation continue sera gardé à l'avenir. En ce qui concerne les enjeux internationaux en 2021, des échanges entre les Fédérations de Triathlon d'Autriche et d'Allemagne se poursuivent.

Marketing – Beat Wälti

Beat Wälti (Conseil d'administration, Marketing/Communication) explique les points suivants :

- Partenariats : Contexte exigeant pour les nouvelles acquisitions. Avec Masaba et Sponser, de nouveaux sponsors/équipementiers officiels et des partenariats existants ont été élargis (Tempo-Sport/Burgerstein/Inspired Program avec Descente).
- CI/CD: Montre le rafraîchissement des logos/ de la dynamique
- StartPASS: Remplacement de la licence par le StartPASS
- Projets digitaux: Webshop / Fairgate / Site internet

Bureau – Mattia Gyöngy

Mattia Gyöngy remercie tout le monde pour les nombreux échanges et Inputs de chacun. Ce fut une année 2020 pleine de défis et de changements au sein du personnel et au niveau des processus internes et des réglementations. Ces modifications demanderont du travail encore cette année.

Question de Roland Schudel concernant le rapport annuel sur la relève. Il a le sentiment que Swiss Triathlon n'a pas accordé assez d'attention à la relève ces derniers temps. Christoph Mauch reprend la question et affirme que les jeunes talents sont très importants pour Swiss Triathlon.

Le rapport annuel 2020 est approuvé par 92 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

10. Finances**a) Approbation du rapport financier annuel et du rapport des réviseurs de compte**

Stefan Ruf prend la parole. L'année 2020 a pu être clôturée avec un petit bénéfice net. C'est bien sûr grâce aux fonds Covid-19. La majeure partie de l'argent de Swiss Olympic a également été reversée aux organisateurs qui en ont fait la demande. C'est pourquoi les chiffres sont différents de ceux des années précédentes. Le paquet de stabilisation Covid-19 pour le sport de plus d'un million de francs a eu un impact sur le bilan. Tous les membres versent une contribution au fonds pour la promotion de la relève ; le tableau montre comment les montants ont été utilisés en 2020.

Question de Benjamin Klante qui se demande si le prêt de Swiss Olympic de CHF 200'000 a été octroyé. Mattia Gyöngy explique que CHF 50'000 ont déjà été injectés. Pour 2021, Swiss Triathlon ne dispose donc que d'un crédit de 150 000 francs.

Le rapport financier annuel est approuvé par 93 voix pour, 1 abstention et 0 voix contre.

La décharge est accordée au Conseil d'administration par 94 voix pour et 0 abstention.

Member



Sponsor



b) Approbation du rapport de l'Organe de révision

Le rapport de l'Organe de révision Pricewaterhouse Coopers Bern (PWC) a été envoyé aux délégués avant la réunion.

Le rapport de révision 2020 est approuvé par 94 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

La décharge est accordée à l'Organe de révision par 94 voix pour et 0 abstention.

c) Règlement des tarifs: Cotisation des membres / Taxes des organisateurs 2021

Mattia Gyöngy explique que les définitions et les compensations ont été ajustées. Comme en 2020, ce sont les mêmes contributions. Les cotisations des membres figurant dans le règlement tarifaire sont inchangées par rapport à 2019, les cotisations pour les séries de courses nationales, également inchangées, sont nouvellement incluses.

Question de Benjamin Klante sur l'art. 6.1 "Compensation Regio League". L'article a été modifié, afin que la position des Regio Cups soit moins bonne à l'avenir. Jusqu'à présent, il était possible de demander un montant fixe de CHF 1'000 et CHF 10 par athlète et maintenant il est indiqué max. CHF 1'000.-.

Mattia Gyöngy explique que cette année aussi, il y aura un forfait de 1'000 CHF plus 10 CHF par athlète. La seule différence est que l'organisateur doit demander cette aide, elle ne sera pas versée automatiquement.

Roland Schudel critique l'effort supplémentaire pour les organisateurs de la Regio Cup, puisque les indemnités doivent désormais être demandées et justifiées par les clubs. Mattia Gyöngy répond qu'il n'est pas nécessaire de remplir un formulaire, il doit simplement écrire un courriel et faire sa demande.

En outre, Roland Schudel affirme que la rémunération des entraîneurs diplômés ne répond pas aux exigences du salaire minimum. Mattia Gyöngy répond que c'est sur la liste des choses à faire et qu'ils étudient la question avec Swiss Olympic.

Martin Koch propose de supprimer le "max". à l'Art. 6.1 du règlement des tarifs et d'insérer "plus". Mattia Gyöngy indique que le terme "max." dans le règlement des tarifs 2021 sera remplacé par "plus". Selon Mattia Gyöngy, l'organisateur doit vraiment réfléchir s'il a besoin de tout cet argent ou non.

Les cotisations des membres pour 2021 sont approuvées par 81 voix pour, 9 abstentions et 0 voix contre.

d) Budget 2021

Mattia Gyöngy présente le budget 2021. Il explique que les comptes ont été budgétisés normalement pour cette année. En raison de l'augmentation des revenus estimés, le budget est de plus de 2 millions de francs suisses. Plus de revenus ont été comptabilisés suite à la collaboration avec Descente et un nouveau sponsor.

Benjamin Klante demande pourquoi le budget est supérieur de plus de CHF 200'000.- à celui de l'année dernière Mattia Gyöngy répond que cela est dû au budget accordé par Swiss Olympic pour l'utilisation des installations NASAK et au budget de merchandising de Descente.

Martin Koch demande pourquoi la dépense de CHF 96'000.- pour le sport populaire est si faible. Mattia Gyöngy explique qu'il y a eu une réaffectation aux dépenses de personnel.

Le budget 2021 est approuvé par 84 voix pour, 5 abstentions et 0 voix contre.

Une pause se tient de 20h05 à 20h20.

11. Motions

a) Motion 1

Pascal Salamin explique la proposition 1 des changements de statuts, point 1.3. Définition, but, paragraphe 1. sur la Fédération Swiss Triathlon. C'est important pour les sponsors, car il ne s'agit pas seulement du triathlon, mais aussi du multisports. C'est plus facile à développer pour eux et pour les organisateurs et c'est aussi plus clair pour ces derniers.

Il n'y a pas de questions. Mattia Gyöngy rappelle que pour le changement des statuts une majorité des 2/3 est nécessaire.

La motion 1 est adoptée avec 85 voix pour, 3 abstentions et 0 voix contre.

b) Motion 2

La motion 2 concerne la modification des statuts, point 2.7, paragraphe 3, admission des membres individuels.

Pascal Salamin explique que Swiss Triathlon est récompensé par Swiss Olympic avec 10'000 membres et reçoit plus de fonds.

La motion 2 est adoptée avec 84 voix pour, 3 abstentions et 0 voix contre..

c) Motion 3

La motion 3 concerne la modification des statuts, point 2.10, paragraphe 5, devoirs des membres. Il s'agit du CRM via l'outil Fairgate, qui devrait améliorer la coopération avec les clubs. Les clubs sont tenus d'annoncer leurs membres à Swiss Triathlon via Fairgate.

Question de Benjamin Klante : que se passe-t-il pour les membres qui ne le font pas ? Jusqu'à présent, ils ont reçu un point de pénalité. M. Kraus dit que le système de pénalités a conduit à un rejet de la fédération et souhaite que la fédération les soutienne et communique davantage.

Mattia Gyöngy dit qu'ils ne veulent punir personne, donc ils ont décidé de faire une bonne communication pour la première année.

Benjamin Klante dit que "la pénalité est toujours là, au point 5.4. mais vous dites toujours que vous ne voulez pas punir. C'est une contradiction".

Mattia Gyöngy répond qu'il ne pense pas que ce soit contradictoire. Il faut des moyens et c'est à la discrétion du conseil d'administration. Benjamin Klante dit ok.

Klaus Wespe dit que cela signifie un effort supplémentaire pour lui, parce qu'il doit maintenir cela aussi dans son CRM et ainsi de suite. Pierre-André Besse critique le Fairgate parce que tout est fait deux fois et cela pourrait être répréhensible pour les membres passifs. On ne doit pas transmettre automatiquement les données à Swiss Triathlon via Fairgate sans le consentement de l'intéressé.

Marco Schwab explique qu'ils utilisent Fairgate, mais qu'ils ont changé les statuts de sorte qu'il faut un accord explicite des membres pour partager les données avec Swiss Triathlon. Il accueille la philosophie de Swiss Triathlon, pour que tout le monde travaille ensemble.

Benjamin Klante explique qu'ils ont intégré une politique de confidentialité dans leur contrat de club (3starcats). La transmission des données des membres à Swiss Triathlon y est explicitement mentionnée.

Mattia Gyöngy affirme que les responsables de Fairgate sont à disposition pour toute aide.

La motion 3 est adoptée par 68 voix pour, 20 abstentions et 3 voix contre.

d) Motion 4

La motion 4 concerne la modification des statuts, point 2.9, paragraphe 3, droits des membres.

Benjamin Klante ne comprend pas pourquoi il est écrit "à partir de 10 ans", alors que vis-à-vis de Jeunesse et Sport, cela devrait déjà être à partir de 5 ans.

Il fait la contre-motion suivante : "Les clubs ont des votes à la DV suivant le nombre de membres actifs à partir de 18 ans et suivant tous les athlètes juniors, après notification jusqu'au 15.12. de l'année précédente à Swiss Triathlon".

Pour Martin Koch également, il n'est pas clair pourquoi les clubs qui ont déjà des enfants âgés de 5 ans sont défavorisés. Mattia Gyöngy répond que c'est lié au règlement des compétitions, car il y est écrit "à partir de 10 ans".

Benjamin Klante affirme que de nombreux clubs d'entraînement forment des enfants à partir de 5 ans et proposent de belles compétitions.

Mattia Gyöngy propose aux délégués de voter de manière purement formelle sur cette motion et que la contre-motion de Benjamin Klante pourra être votée lors de la prochaine AD.

La motion 4 est rejetée par 44 voix pour, 8 abstentions et 33 voix contre. La motion 4 n'est pas acceptée. En coopération avec Benni Klante, une nouvelle proposition sera élaborée et soumise à la prochaine AD.

e) Motion 6

La motion 6 concerne la modification des statuts, point 5.1, paragraphe 4, Composition, élections, durée du mandat.

Pascal Salamin explique que la proposition est de nature stratégique. La proposition inclut un nouveau mandat de 2 à 4 ans. L'idée est de stabiliser et promouvoir davantage la Fédération et lui permettre d'avoir une stratégie qui s'étend sur 4 ans.

Une longue discussion s'ensuit.

La motion 6 est rejetée par 32 voix pour, 8 abstentions et 41 voix contre. La motion 6 n'est pas adoptée.

12. Élections**a) Comité**

Il n'y a pas de démissions au sein du Comité. Beat Wälti (Marketing/ Communication) a déjà été élu pour la période 2020-2022.

Pascal Salamin (Président), Stephan Kretschmer (Technique), Christoph Mauch (Sports) et Stefan Ruf (Vice-président/Duathlon) se présentent pour une réélection conformément aux statuts 5.1/4.

Pascal Salamin est réélu par 77 voix pour, 3 abstentions et 0 voix contre.

Stephan Kretschmer est réélu par 75 voix pour, 2 abstentions et 0 voix contre.

Christoph Mauch est réélu avec 75 voix pour, 1 abstention et 0 voix contre.

Stefan Ruf est réélu avec 80 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre.

b) Tribunal de la Fédération

Il n'y a pas de démissions au sein du Tribunal de la Fédération. Martin Wyss a déjà été élu pour la période 2020-2022.

Monika Althaus et Raphael Baeriswyl se présentent pour une réélection pour la période 2021-2023.

Monika Althaus est réélue par 79 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre.

Raphael Baeriswyl est réélu par 79 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre

c) Organe de révision

L'organe de révision Pricewaterhouse Coopers Bern se présente pour une réélection pour la période 2021-2022.

La réélection est approuvée par 69 voix pour, 6 abstentions et 2 voix contre

13. Divers

- a) Prochaine AD: 18.03.22. Le lieu reste à déterminer.
- b) Autres réunions
 - Conférence des présidents: Juin 2021
 - Conférence des organisateurs: Octobre 2021

Conclusion

Pascal Salamin salue les personnes présentes. Il espère que tout le monde se serre les coudes pour que la Fédération se développe dans une seule et même direction. Mattia Gyöngy remercie tous les partenaires et sponsors et souhaite à tous les participants une bonne soirée.

22h10 Fin de l'AD

Ittigen, Le 19 mars 2021



Pascal Salamin
Président



Mattia Gyöngy
Directeur